



# Licence professionnelle Intégrateur de réseaux et de services intranet-internet

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Intégrateur de réseaux et de services intranet-internet. 2014, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE. hceres-02038336

**HAL Id: hceres-02038336**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038336>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Intégrateur de réseaux et de services  
intranet-internet

de l'Université d'Evry-Val-  
d'Essonne - UEVE

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Évaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université d'Evry-Val d'Essonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Intégrateur de réseaux et de services intranet-internet (IRSII)

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-5 Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP150007593

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT Evry Val d'Essonne, département GEII, 91025 Evry cedex, Lycée Parc des Loges d'Evry et UFR Sciences et technologies, UEVE.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Intégrateur de réseaux et de services intranet-internet* (IRSII) a été créée en 2003. Elle est ouverte en alternance et en formation initiale. Les responsables souhaitent que, dans un avenir proche, elle ne soit accessible qu'aux étudiants en alternance.

Assez généraliste, elle vise à permettre une insertion professionnelle dans différents domaines : métiers de l'Internet, responsable de la gestion d'un réseau local, du développement et du déploiement de produits et de services Internet.

La formation complète l'offre du département *Génie électrique et informatique industrielle* (GEII), qui comporte trois autres LP. L'Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE ayant une offre très large de 25 licences professionnelles, on y trouve aussi deux spécialités proches : *Réseaux et sécurité pour les télécommunications dans l'entreprise* et *Intégrateur de réseaux locaux et de services-intranet/internet*. Le bassin d'emploi de la région parisienne est suffisamment développé pour que ces LP cohabitent sereinement et la LP IRSII se différencie notamment en proposant, depuis la rentrée 2010/2011, deux options entre lesquelles les étudiants doivent choisir :

- Administration et sécurisation des réseaux et services Intranet et Internet (option 1).
- Développement avancé d'applications Web Intranet et Internet (option 2).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle *IRSI* offre un diplôme adapté aux demandes des entreprises de la région parisienne. La formation comporte un tronc commun (UE1, UE2 et UE3). Pour l'UE4, les étudiants ont le choix entre les deux options : administration et sécurisation des réseaux et services Intranet et Internet ; développement avancé d'applications Web Intranet et Internet. Ce choix permet d'approfondir les connaissances dans la spécialité retenue par les étudiants et cette spécificité semble attirer les étudiants. Les enseignements liés aux savoir-faire visés sont bien répartis sur les unités d'enseignement (UE), dont deux UE techniques : une réseau, l'autre développement web. Une troisième UE permet de renforcer, au choix de l'étudiant, ses compétences techniques. La formation propose aussi une UE transverse et un stage. Elle est complétée par quatre projets tuteurés : deux encadrés, deux autonomes. Ce découpage semble intéressant. Malheureusement, le dossier ne donne aucune indication ni exemple concret, ce qui doit être regretté. On peut craindre que chaque projet ait une durée réduite ne permettant pas aux étudiants d'aborder l'aspect gestion de projet.

En ce qui concerne l'insertion, deux enquêtes sont réalisées, une nationale (DGESIP) annuelle, l'autre effectuée par le Centre de formation des apprentis, CFA-EVE pour les étudiants ayant suivi la LP en alternance. Pour les deux enquêtes, le taux de réponse est assez faible (environ 50 %), ce qui, couplé au petit nombre d'étudiants, rend toute conclusion très approximative. Avec un tel nombre d'étudiants, le taux de réponse devrait avoisiner les 100 %. D'après l'enquête nationale, environ 80 % des diplômés sont en poste, les autres en poursuite d'études. Pour l'enquête du CFA, environ 80 % des étudiants travaillent, 10 % poursuivent leurs études et 10 % sont en recherche d'emploi. Les responsables indiquent que le nombre d'étudiants continuant leurs études, est en diminution.

La formation bénéficie d'une bonne attractivité. Le taux de pression (nombre de candidats rapporté à l'effectif), variant de 6 à 7, permet d'obtenir, après une sélection sur dossier et entretien, un effectif moyen de 14 étudiants. Il est en baisse au fil des années (de 18 en 2009 à 12 en 2012). La diversité du recrutement n'est cependant pas satisfaisante : aucun étudiant issu de L2, le public étant essentiellement composé de BTS (80 %) et de DUT.

La formation s'appuie sur une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de 11 professionnels. Les enseignants et enseignants-chercheurs font partie de l'IUT (départements GEII et TC), de l'UFR Sciences fondamentales et appliquées d'Evry-Val-d'Essonne. Les enseignants sont issus du Lycée du Parc des Loges à Evry. Le nombre d'heures assurées par les professionnels est en augmentation par rapport à la précédente évaluation, proche de 50 %. Le dossier ne donne que très peu de renseignements sur le pilotage de la formation. On ne connaît pas la fréquence des réunions du conseil de perfectionnement, ni leur composition ou leurs objectifs. Rien ne semble mis en place pour que les étudiants évaluent l'enseignement reçu.

Les responsables indiquent que des discussions sont en cours avec des entreprises impliquées dans la formation afin d'établir des conventions, mais rien de formel n'a été signé au moment de la rédaction de l'évaluation et aucune indication n'est donnée sur le type d'entreprise ou leur domaine d'activité.

- Points forts :

- Bonne attractivité.
- Aspects professionnalisants et liens avec le milieu professionnel.
- Deux options permettant de choisir de manière plus pointue sa spécialisation.

- Points faibles :

- Pas d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Trop d'étudiants issus des STS.
- Pas de réel pilotage de la formation
- Pas de partenariat formalisé avec les milieux professionnels.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de :

- Impliquer encore plus les professionnels.
- Etablir des partenariats et signer des conventions avec des entreprises.
- Mettre en place des modules passerelles ou des enseignements d'ouverture afin d'initier certains étudiants de L2 à davantage de professionnalisation.
- Mettre en place un réel pilotage de la formation (conseil de perfectionnement, meilleur suivi du devenir des diplômés, etc.). L'utilisation de méthodes de fonctionnement pour le conseil de perfectionnement doit être mise en place et respectée (comptes-rendus de réunion, création d'un référentiel détaillé, suivi du respect du programme en cours d'année, etc).



# Observations de l'établissement

Evry, le 30 avril 2014

**Affaire suivie par :**  
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de  
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

**A**

**Jean-Marc GEIB  
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la  
Recherche et de l'Enseignement Supérieur  
Section des Formations et des Diplômes**

**Objet :** Evaluation des licences professionnelles vague E  
**Réf AERES :** S3LP150007593

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de votre rapport concernant la licence professionnelle spécialité « intégrateur de réseaux et de services intranet-internet (IRSII) ». Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ce rapport a été transmis au responsable de ce diplôme et au directeur d'UFR concernés, qui nous ont fait part en retour de leurs commentaires que vous trouverez ci-joint.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.

**L'administrateur provisoire  
de l'Université d'Evry  
Val d'Essonne**

**Michel GUILLARD**



## EVALUATION DES DIPLOMES LICENCES PROFESSIONNELLES VAGUE E

| <b>Observations</b>    |  |
|------------------------|--|
| Secteur professionnel  | Communication et information   |
| Dénomination nationale | <b>Réseaux et télécommunications</b>                                   |
| Spécialité             | <b>Intégrateur de réseaux et de services intranet-internet (IRSII)</b> |
| Demande n°             | <b>S3LP150007593</b>   |
| Responsable de mention | Khalifa Djemal   |

### **Observation sur les remarques des évaluateurs sur le pilotage de la formation :**

Une réelle procédure de pilotage de la formation est déjà mise en place, en effet, il est mentionné dans la page 5 du dossier que la formation dispose d'un conseil de perfectionnement et se réunit une fois par an :

*«L'équipe pédagogique est composée d'enseignants académiques et d'intervenants professionnels représentant le cœur du métier de la formation. La formation dispose aussi d'un conseil de perfectionnement régulièrement réuni tous les ans. Tous ces éléments permettent d'apporter une solution adaptée et réactives aux objectifs professionnels et académiques dans le cadre de l'offre de l'établissement ainsi que sa politique en termes d'insertion. Jusqu'à présent les enseignements ne sont pas évalués par les étudiants, mais cette possibilité est en réflexion. »*

Le conseil de perfectionnement et la réunion d'information pour les maîtres d'apprentissages se tiennent régulièrement